

Indicateurs macroéconomiques

Indicateurs macroéconomiques	2017	2018	2019 (INE)**
Croissance PIB (%)	3,5	2,6	2,2
Solde public (% du PIB)	- 3,0*	- 0,4	+ 0,2
Solde primaire (% du PIB)	3,0	2,7	3,4
Dettes (% du PIB)	126	121,9	117,7
Taux de chômage (% PA)	8,9	7	6,5
Indice harmonisé des prix à la consommation (%)	1,4	1	0,3

Indicateurs du commerce extérieur	Février 2020
Exportations de biens (Md€, INE)	10,1 (+ 2,5 % en g.a.***)
Importations de biens (Md€, INE)	13,1 (+ 0,4 % en g.a.)
	Janvier 2020
Exportations de services (Md€, Banco de Portugal)	2,4 (+ 3,6 % en g.a.)
Importations de services (Md€, Banco de Portugal)	1,4 (+ 1,6 % en g.a.)

* Hors recapitalisation de la banque publique Caixa Geral de Depósitos, le déficit public a été de 0,92 % du PIB

** Les données relatives aux soldes des administrations publiques sont encore provisoires

*** Glissement annuel

MACROECONOMIE

- **La Commission européenne pointe quatre fragilités majeures de l'économie portugaise**

Dans son dernier [rapport d'évaluation](#), la Commission européenne identifie quatre problèmes structurels de l'économie portugaise, « indépendamment » de la crise liée au Covid-19. Du côté des dépenses publiques, le rapport insiste sur les pressions découlant du niveau des salaires dans la fonction publique ainsi que celui des pensions et des dépenses de santé. La mission d'évaluation critique notamment le dégel des salaires et des carrières dans la fonction publique, l'augmentation exceptionnelle des pensions pour les plus modestes et la gestion des dépenses de santé qui pourraient être optimisées selon elle, dans un contexte où le niveau de la dette publique était déjà considéré comme excessif pré-crise (initialement prévu à 116,7 % du PIB à la fin de cette année).

La Commission alerte enfin sur les risques concernant la stabilité financière du pays, considérant que, dans le contexte de taux bas, un danger existe par rapport à la qualité des crédits immobiliers et des crédits à la consommation. Ces crédits pourraient constituer une nouvelle « bombe à retardement » pour le système bancaire, d'autant que la crise dégradera vraisemblablement la capacité de remboursement des ménages portugais. Le rapport rappelle enfin que *Novo Banco* devrait demander une nouvelle injection de capital en 2020, correspondant à environ 0,3 % du PIB (soit environ 650 M€).

- **L'INE publie des outils statistiques pour estimer l'impact des pertes par secteur pour l'économie**

La dépendance de l'économie portugaise à quelques secteurs fortement exposés à la crise actuelle accredit les prévisions d'une récession importante en 2020. La matrice comptable [publiée par l'Institut National de Statistiques](#) (INE) permet d'estimer, sur la base des données de 2017, l'impact d'un recul de l'activité par secteur sur l'ensemble de l'économie. A titre d'exemple, une diminution de 25 % des dépenses annuelles enregistrées par le secteur du tourisme impliquerait une baisse du PIB de 2,9 %. Ce scénario est plausible si l'arrêt presque complet du secteur se prolonge sur un trimestre. De même, une réduction d'un quart de l'activité dans les services immobiliers entraînerait

une perte de 1,9 % du PIB, et de près de 1 % dans le cas de la restauration. S'agissant des exportations automobiles, l'impact dans la comptabilité nationale serait moins marqué en raison du montant conséquent des importations de biens intermédiaires (*i.e.* intégrés à la production) : la réduction d'un quart des exportations automobiles entraînerait une perte supplémentaire estimée à 0,3 % du PIB. La publication de ces éléments permet de rendre compte du poids des secteurs exposés et de la vulnérabilité de l'économie face à une prolongation des mesures de confinement.

POLITIQUE BUDGETAIRE

- **Le Gouvernement a accru le plafond d'émission de dette du Trésor portugais**

Pour répondre à l'augmentation des besoins de financement de l'Etat, le Gouvernement a autorisé l'Agence de Gestion du Trésor et de la Dette portugaise (IGCP) à émettre 89 Md€ de titres de dette contre 46 Md€ initialement prévus dans le Budget 2020. Le plafond des obligations du Trésor a été augmenté de 16,7 Md€ à 25 Md€, pour des titres dont la maturité peut aller jusqu'à 50 ans.

L'annonce de la BCE en mars de supprimer le plafond du rachat des dettes européennes (auparavant limité à 33 % de la dette par Etat membre) a permis une détente sur les marchés obligataires et a interrompu le mouvement haussier des taux des pays du sud de l'Europe, dont ceux de la dette souveraine portugaise. Les taux portugais à 10 ans s'établissent depuis lors entre 0,6 % et 1 %, soit tout de même leur plus haut niveau depuis le début de l'été 2019. L'IGCP a profité cependant de l'amélioration des conditions de marché pour réaliser plusieurs émissions de dette importantes : le 8 avril, elle a notamment émis 5 Md€ de titres à 7 ans pour un taux de 0,726 %, avec une demande six fois supérieure à l'offre. L'IGCP a également émis 1,25 Md€ de titres à court terme, à un taux de - 0,09 % pour la ligne ayant une maturité de 3 mois (410 M€) et à 0,038 % pour celle d'une maturité de 11 mois (840 M€). C'est la première fois que les taux deviennent positifs pour une telle maturité depuis septembre 2016.

SECTEUR BANCAIRE

- **Le moratoire sur les crédits bancaires va être élargi aux émigrés portugais**

Le président de l'Association Portugaises des Banques (APB) a annoncé que le moratoire sur les crédits immobiliers serait bientôt étendu aux émigrés portugais. La mesure devrait être adoptée prochainement et répond aux demandes émises par des portugais travaillant à l'étranger mais ayant des prêts immobiliers au Portugal. En effet, le dispositif initial concernait uniquement les résidents portugais et les résidences principales, laissant de côté les portugais travaillant à l'étranger. Il a également annoncé qu'un projet de moratoire sur les crédits à la consommation était en cours de préparation.

- **Le groupe chinois KWG renonce à racheter BNI Europa**

L'opération, en cours depuis décembre 2017, avait été autorisée par la BCE l'an dernier mais, en raison des circonstances économiques, le groupe chinois a annoncé qu'il n'honorait pas l'accord de vente selon lequel il devait acquérir 80 % du capital de la banque portugaise *BNI Europa*. Le PDG de la banque, Pedro Pinto Coelho, a ajouté que cette décision obligerait son unique actionnaire, l'angolais *BNI*, à revoir ses plans d'activité. L'objectif initial de la *BNI* était de vendre la majorité de sa participation dans la banque portugaise avant le mois de juin 2019. Depuis, *BNI Europe* a procédé à

deux augmentations de capital d'un montant total de 12,75 M€ (dont la dernière, fin février, de 4,45 M€) pour répondre aux exigences réglementaires.

- **Les frais bancaires liés aux transactions numériques peuvent être suspendus jusqu'au 30 juin 2020**

La loi qui suspend temporairement les frais sur les transactions réalisées *via* des plateformes numériques (ex. *homebanking* ou applications) est entrée en vigueur. La suspension n'est cependant pas automatique et doit faire l'objet d'une demande auprès du prestataire de services. Elle ne concerne par ailleurs que les clients affectés par la pandémie (ex. en isolement prophylactique, en *layoff*, en cessation d'activité etc.). La mesure émane d'une proposition des Verts amendée par le PS et intervient dans un contexte où les commissions sur les paiements en ligne ont connu une augmentation significative au cours des derniers mois. D'autres mesures pour encourager les paiements électroniques ont été adoptées, notamment la hausse du plafond des paiements sans contact (jusqu'à 50 €) et l'exemption de frais pour les commerçants sur les paiements par carte bancaire.

SECTORIEL

- **Saisie des parts d'Isabel dos Santos dans le groupe NOS**

La justice portugaise a ordonné la saisie préventive de la moitié des participations de la société [ZOPT dans le groupe de télécommunication NOS](#), soit 26 % du capital de l'entreprise (évaluée à plus de 400 M€) correspondant au montant des parts détenues par Isabel dos Santos. Elle détient en effet 50 % du capital de ZOPT *via* les sociétés *Kento* et *Unitel*, l'autre moitié étant détenue par l'entreprise *Sonaecom*. La décision intervient après que les autorités judiciaires angolaises ont demandé à la justice portugaise la saisie des participations de la femme d'affaires dans trois entreprises portugaises (*Efacec*, *Eurobic* et *NOS*) le 24 janvier dernier. Cette demande visait à sécuriser une garantie patrimoniale de 1,2 Md€, soit le montant estimé du préjudice causé par les délits présumés dont est accusée la femme d'affaires angolaise.

L'information a été révélée par l'entreprise *Sonaecom*, partenaire d'Isabel dos Santos. *Sonaecom* a annoncé dans la foulée qu'elle allait déposer un recours auprès de la cour d'appel de Lisbonne sur la base du préjudice causé par le gel d'une partie des participations de ZOPT, bien que *Sonaecom* ne soit pas directement visée par la procédure judiciaire. Dans [un communiqué](#) envoyé à l'Autorité des Marchés portugaise, l'entreprise estime en effet que le gel du capital de ZOPT « viole la règle de base selon laquelle une société anonyme (en l'occurrence ZOPT) n'est pas responsable des dettes de ses actionnaires », considérant implicitement que ce sont les participations de *Kento* et *Unitel* dans la société ZOPT qui devraient faire l'objet de la saisie afin de n'affecter que les intérêts d'Isabel dos Santos.

Pour rappel, la femme d'affaires est visée par plusieurs enquêtes dans le cadre du scandale des « *Luanda Leaks* » ; elle est notamment soupçonnée de fraude, de détournements de fonds et de blanchiment d'argent lorsqu'elle était à la tête du groupe pétrolier angolais, *Sonangol*. En février, la justice portugaise avait ordonné le gel de ses comptes bancaires au Portugal.

- **EDP émet 750 M€ d'obligations « vertes »**

Selon un communiqué envoyé à l'autorité de marché portugaise (CMVM), l'énergéticien *EDP* a émis 750 M€ d'obligations « vertes », d'une maturité de 7 ans, à un taux de 1,7 %. Selon l'agence

Bloomberg, la demande a été sept fois supérieure à l'offre et dix fois supérieure au montant initialement prévu de 500 M€. Lors de la dernière émission de titres de même maturité, en septembre 2019, l'entreprise avait placé 600 M€ d'obligation pour un taux inférieur à 0,5 %. Les titres sont dédiés au financement des projets « verts » du groupe à savoir dans le solaire et l'éolien. Avec cette émission, la dette « verte » détenue par le groupe atteint 3,7 Md€, dont 1.750 M€ de titres hybrides et 1.950 M€ de dette senior, soit 27 % du total de la dette d'EDP.

- **Le conseil municipal de Lisbonne approuve une motion contre la ligne circulaire du Métro**

Le conseil municipal de Lisbonne a adopté une motion proposée par le Parti Communiste, malgré l'opposition du Parti socialiste dont est issu le maire, contre le projet de nouvelle ligne circulaire du métro de Lisbonne. En mars, le Parlement avait adopté un amendement au projet de budget pour 2020 suspendant la construction de cette ligne, ce qui avait suscité des protestations de la part du Gouvernement et du PS. Entretemps, le Gouvernement a décidé, vendredi 3 avril, par un décret émanant du Ministère de l'Environnement, que le métro de Lisbonne devait mettre en œuvre le plan d'extension du réseau, qui implique le prolongement des lignes jaune et verte ainsi que l'acquisition de matériel roulant, considérant qu'il s'agissait d'investissements « urgents et critiques ».

Pour rappel, l'amendement au projet de budget 2020 prévoyait de donner la priorité à l'extension du métro jusqu'à Loures ainsi qu'à Alcântara et à la partie occidentale de Lisbonne, que le ministre de l'Environnement, Matos Fernandes, souhaitait voir engagée après le projet de ligne circulaire, au regard de son coût et considérant les risques induits pour conserver le bénéfice de 83 M€ de fonds communautaires expirant en 2023. A la suite d'une demande du Parti Communiste, la Commission européenne a cependant reconnu que les fonds prévus pour la ligne circulaire du métro pouvaient être redirigés vers d'autres projets, dont celui de l'extension des lignes de métro.

- **La facturation des plateformes de location de courte durée diminue de 5,5 M€ en mars à Lisbonne et Porto**

En raison des restrictions de déplacements imposées dans le cadre de la pandémie de Covid-19, le montant de la facturation des plateformes de location de courte durée (essentiellement *Airbnb*) recule fortement en mars à Lisbonne et Porto. Les données proviennent d'*Airdna*, une entreprise spécialisée dans l'analyse des données du marché mondial de la location touristique sur des plateformes en ligne, sur la base d'une enquête commandée par le journal *Público*. Le montant des réservations en ligne en mars a diminué de 29 % à Lisbonne, en glissement annuel (soit une baisse de 4,7 M€) et de 15 % à Porto (soit – 800 k€ par rapport à l'année précédente). Les restrictions imposées aux déplacements ont entraîné un repli de la demande tandis que, à ce stade, l'offre est restée stable. Au 2 avril, *Airdna*, n'avait pas encore enregistré de transferts significatifs de propriétés depuis le marché de la location touristique vers celui de la location longue durée ou vers la vente.

La crise sanitaire marque un coup d'arrêt à la croissance vigoureuse du secteur au début de l'année : il avait enregistré une hausse des recettes de 82 % en janvier et de 110 % en février, en glissement annuel. Cette trajectoire s'est poursuivie au début du mois de mars, permettant de maintenir, au niveau national, une hausse des recettes de 9 % sur l'ensemble du mois malgré la chute des réservations à Lisbonne et Porto. Selon les données d'*Airdna* au 2 avril, le montant des réservations pour le mois d'avril aurait déjà diminué de 61 % à Lisbonne, de 48 % à Porto et de 28 % au niveau national, en glissement annuel. Mais le repli devrait être plus prononcé à mesure que les annulations se poursuivent dans le mois, avec la fermeture des aéroports pendant la période de Pâques et l'offre de remboursement intégral d'*Airbnb* pour les annulations de réservations entre le 14 mars et le 31 mai.

- **Cinq propositions ont été déposées pour le rachat de l'entreprise Brisa**

Les entreprises *Mello Groupe* et *Arcus* ont mis en vente 80 % du capital du concessionnaire autoroutier portugais *Brisa*. La mise en vente est intervenue au cœur de la pandémie et explique que la plupart des propositions émises ne sont ni fermes ni entièrement financées (à savoir, avec un financement intégralement garanti). D'après la presse portugaise, cinq propositions auraient été déposées avec différents niveaux d'engagement, certaines étant simplement des démonstrations d'intérêt. Les groupes *Globalvia*, *APG* et le français *Ardian* auraient déposé des offres plus ou moins fermes tandis qu'*Abertis* et le groupe chinois *China State Construction Engineering Corporation* n'auraient soumis qu'une lettre d'intérêt avant l'élaboration d'une offre. En raison des circonstances actuelles, le montant des offres aurait diminué et pourrait continuer à baisser (pré-crise, la valeur implicite de *Brisa* était évaluée à 4 Md€, elle serait passée à environ 3,5 Md€).

La décision de Mello de mettre en vente 40 % du capital de l'entreprise tout en conservant environ 17 % des parts vise à solder les dettes de *Brisa* envers les banques. L'opération d'*Arcus* suit une logique différente puisque le fonds d'investissement cherche à se désengager intégralement de l'entreprise. Par ailleurs, la mise en vente est intervenue au cours de la semaine où le concessionnaire a notifié l'Etat portugais de la survenue d'un « cas de force majeure », une étape préliminaire ouvrant à une éventuelle demande de compensation auprès du Gouvernement pour la perte de recettes subie en raison de la crise actuelle.

DIVERS

- **Plusieurs dirigeants du PSI-20 renforcent leurs participations dans leurs entreprises**

L'indice boursier de référence portugais, le PSI-20, a connu un repli considérable, atteignant le 19 mars son niveau le plus faible depuis 1993, soit une perte de 31 % depuis le début de la baisse. Pendant ce creux, plusieurs administrateurs d'entreprises cotées au PSI ont renforcé leurs positions dans leurs groupes respectifs avec des rachats d'actions totalisant plus de 7 M€. Selon la presse, quatre administrateurs de *CTT* auraient ainsi renforcé leurs positions au cours des sessions du 17, 19 et 20 mars pour un montant total de plus de 660.000 €. Les administrateurs de six autres entreprises auraient également effectué des achats d'actions, à savoir : *Semapa*, *Altri*, *Mota-Engil*, *BPC*, *Galp Energia* et *Jeronimo Martins*.

- **La mairie de Lisbonne pourrait mobiliser des biens immobiliers privés pour le programme « Loyer Accessible »**

Le conseil municipal de Lisbonne a approuvé une proposition émanant du Bloc de Gauche prévoyant de mobiliser des biens immobiliers publics vacants pour les intégrer au programme « Loyer Accessible » (*Renda Acessível*). Les socialistes ont cependant ajouté une clause prévoyant la possibilité de mobiliser des biens immobiliers privés non-utilisés, notamment acquis dans le cadre des « visas dorés ». Il s'agit, d'après la presse, d'évaluer l'ensemble du patrimoine immobilier privé et public susceptible d'être reconverti en logements accessibles à Lisbonne.

Responsable de la publication : Stanislas Godefroy

Ambassade de France à Lisbonne,
Service économique
R. Santos-O-Velho 5,
1249-079 – Lisbonne



Rédigé par : Louis Diéval

Abonnement/désabonnement :

lisbonne@dgtresor.gouv.fr

Internet : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/PT>

Suivez-nous sur Twitter : @FR_Eco_Iberica 

Copyright : Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique de Lisbonne

Clause de non-responsabilité :

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées.